

La continuité écologique de la Sarthe et l'Huisne

Page modifiée le vendredi 27 novembre 2020 • Données Ville du Mans

Contexte



© Ville du Mans

Dans une perspective de préservation de l'environnement, la communauté urbaine du Mans s'est engagée dans la **valorisation de la trame verte et bleue** sur son territoire.

Suite à des constats effectués lors de travaux d'entretien sur les lits mineurs des rivières et à l'étude menée sur l'état des berges, il s'est avéré nécessaire de restaurer la morphologie des cours d'eau, pour maintenir un bon état écologique.

Un programme global de **restauration des berges** de la Sarthe, de l'Huisne et de ses affluents a donc été mené.

Projet

Les principales actions menées pour restaurer la continuité écologique sur les rivières ont été les suivantes.

- Restauration du lit mineur des rivières et leurs annexes,
- étude pour la restauration des berges de la Sarthe et de l'Huisne,
- étude, diagnostic et faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique du barrage de l'Épau,
- restauration des berges de la Sarthe et de l'Huisne,
- restauration des Berges de la Sarthe au Mans.

Maîtrise d'ouvrage

Ces études et opérations ont été conduites par la communauté urbaine du Mans, Le Mans Métropole.

Calendrier

Ces études et travaux ont été réalisés entre 2014 et 2020.

Montant

Le coût des études et des travaux réalisés est de 897 762 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 359 104 € pour la restauration de la continuité écologique des rivières de la Sarthe et de l'Huisne.

La Région des Pays de la Loire apporte une aide de 50 400 € et l'Agence de l'Eau de 39 288 €.

La part restante pour Le Mans Métropole est de 448 970 €

359 104 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la restauration de la continuité écologique des rivières Sarthe et Huisne.

